





Communiqué de presse

## Vendredi 4 février | 20h LIBERTÉ, LAÏCITÉ ET EXPRESSIONS RELIGIEUSES

## DANS LE CADRE DES REMUE-MÉNINGES RABELAISIENS

Dans le cadre des Remue-méninges Rabelaisiens et de la Semaine de la laïcité, la Ligue de l'enseignement – Fédération des Associations Laïques de la Sarthe et le Centre Socioculturel François Rabelais proposent le vendredi 4 février une soirée pour réfléchir à la manière dont le principe de laïcité se vit aujourd'hui en France. Pour cela, ils accueilleront Dominique Avon, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études. Ses travaux portent notamment sur l'Histoire comparée des idées, des doctrines, des normes dans le champ religieux contemporain (islam, christianisme).

Principe inscrit à l'article premier de la Constitution française, la laïcité garantit la liberté de conscience et protège la liberté de croire ou de ne pas croire. Ce principe républicain est établi par la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. La République garantit le libre exercice des cultes mais ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. Il en résulte la neutralité de l'État, le respect de toutes les croyances et l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction de religion. Tout serait réglé donc.

Dans ce cas, pourquoi cette impression que le principe de laïcité génère autant de crispations ? Pourquoi autant d'interprétations ?

Pourquoi les débats sur la laïcité se concentrent en grande partie sur l'école et par extension sur la jeunesse ?

Les tensions et crises liées à l'établissement du cadre juridique de la laïcité ont souvent été oubliées. Leur rappel permettra de relativiser les crispations et querelles d'interprétation actuelles. Ce détour par l'histoire aidera aussi à comprendre la manière dont les citoyens et les citoyennes, fidèles d'une religion ou non, ont appris à habiter la République laïque de manière pacifiée. Il permettra, enfin, de saisir quelques-uns des enjeux contemporains, souvent focalisés autour de l'école et de la jeunesse.

Avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le Conseil Départemental de la Sarthe, Le Mans Métropole et la MAIF.

Réservation obligatoire : lerabelais.org. Pass sanitaire et masque obligatoires.

## **Contact et renseignements**